

Le député fédéral de Lotbinière assène un coup de poing à son président de comté

OTTAWA (PC) — Au cours d'une discussion animée, samedi, le député conservateur de Lotbinière, M. Maurice Tremblay, a asséné un coup de poing à son président d'association, le notaire Robert Désaulnier.

M. Richard Janelle, le secrétaire principal du député Tremblay, a confirmé qu'il y avait eu effectivement un incident regrettable entre les deux hommes et qu'il s'était terminé "par un peu de brassage physique".

Il a été impossible, hier, de connaître les véritables raisons de cet accrochage.

Un porte-parole du bureau du premier ministre, M. Michel Gratton, a indiqué, hier, que M. Mulroney avait été avisé de l'incident au cours de l'avant-midi, mais il n'a pas été en mesure de donner plus de détails sur les circonstances entourant l'affaire.

"Une chose est certaine, a

poursuivi M. Gratton, ce n'était pas une discussion entourant le budget Wilson (comme le laissent entendre les premières informations), mais plutôt une question d'organisation locale."

Dans un premier temps, selon les informations recueillies aux bureaux du député dans sa circonscription et à Ottawa, le notaire Désaulnier a manifesté son intention de poursuivre le député devant les tribunaux, mais il a été impossible de confirmer auprès de l'intéressé si cette démarche avait été entreprise.

"Il est vrai, a indiqué M. Janelle après avoir un peu hésité, qu'il y a eu un incident et il m'a été raconté. Mais je ne sais pas si le président de l'association a déposé une plainte de voies de fait."

Le notaire Désaulnier n'était pas à son bureau, hier, et le député Maurice Tremblay était en voyage à Vancouver. Il sera de retour à Ottawa jeudi ou vendredi.

Les élections partielles du 3 juin

Bertrand: Francine Lalonde serre des mains sans arrêt...

BOUCHERVILLE (PC) — Francine Lalonde serre tellement de mains dans la campagne électorale en vue des élections du 3 juin qu'elle est en train de développer de la corne sur l'index de sa main droite.

Si on en croit les sondages, il faudra à la candidate du PQ, ministre de la Condition féminine, en donner des poignées de mains pour convaincre les 40.000 électeurs de Bertrand de l'élire comme députée plutôt que de voter pour le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, dont l'arrivée à l'Assemblée nationale est attendue depuis un an et demi.

Au départ, Mme Lalonde avoue avoir hésité avant de relever le défi d'affronter le leader du PLQ. "Mais, j'étais fatiguée de la morosité de tellement de monde par rapport à la politique. Je me suis dit que cela suffisait et j'ai décidé de me lancer en politique, avec un petit 'p' et un grand 'P'".

Et c'est dans Bertrand qu'on revit justement cette petite politique qu'on connaissait à une autre époque où les élections "s'achetaient" par des constructions de chemin. Pétromont a été sauvée grâce à une subvention de \$30 millions et la municipalité de Saint-Amable pourra procéder à la réfection de sa rue principale grâce à une subvention de \$1.250 million, a-t-on appris au cours de la même semaine.

Devant la parade de ministres dans cette circonscription qui compte une centaine

d'industries manufacturières et où le revenu par habitant est le plus élevé des quatre comtés en élection, Robert Bourassa reste impassible, confiant de pouvoir l'emporter sans toutefois se montrer triomphaliste.

Il est habitué d'être en campagne puisqu'il n'a pas arrêté depuis qu'il a décidé de reconquérir la direction du PLQ, il y a plus de deux ans. On le voit partout. On n'a jamais vu un homme politique si disponible. Il ne s'arrêtera que le jour où il aura atteint son objectif ultime : la prise du pouvoir aux élections générales.

"Pour l'instant, indique-t-il, mon avance est respectable. Mais, vous savez en politique, il ne faut jamais tenir la victoire pour acquise". Pour garder un rythme de campagne soutenu et prêter main forte à ses trois autres candidats, Robert Bourassa s'impose une discipline qui l'amène, chaque après-midi, à la piscine où il relaxe en faisant une heure de natation.

"Il faut que tu sois en forme. Je suis parfois fatigué, mais je ne suis jamais surmené", dit-il. S'il doit paraître en public en soirée, il ajoute une autre heure de natation, ce qui lui permet de pouvoir lire en fin de soirée des documents sur l'actualité.

Comme Robert Bourassa et Francine Lalonde, cinq autres candidats voudraient représenter les quelque 33.000 électeurs de Bertrand : Paul Rochon (Parti républicain), Joseph Ranger (Parti Crédit social uni), Joseph Arthur Laurent Allie (indépendant), Carole Caron (sans désignation) et l'inévitable Patricia Métivier (sans désignation).

Emplois créés par le budget conservateur

Wilson incapable de préciser combien

par Pierre April

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a indiqué hier aux Communes qu'il était incapable d'annoncer avec précision le nombre d'emplois que les mesures retenues dans son budget du 23 mai pourraient créer et qu'il n'existait pas de modèles économétriques capables de le faire.

"Je ne peux pas me lever dans cette Chambre, a-t-il souligné, et dire précisément ce que seront ces emplois."

A une question du député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, M. Warren Allmand, le ministre a expliqué que les modèles économétriques pouvaient donner un chiffre, une réponse aux impacts directs. "Ce que le modèle économétrique ne mesure pas, a-t-il ajouté, ce sont l'espoir et l'encouragement que ce budget suscitera chez les petits entrepreneurs et hommes d'affaires. Cela ne peut pas être mesuré."

Le ministre Wilson a ensuite rappelé que l'objectif de ce budget visait la création d'emplois et la réduction du taux de chômage au Canada. "Il ne faut pas oublier, a-t-il dit, que le taux de chômage aux États-Unis est de 7,5 pour cent comparativement à 10,9 pour cent au Canada. Je pense qu'un bon objectif serait de réduire le chômage à ce taux."

Personnes âgées

Lorsque l'Opposition a accusé le ministre de s'en être pris aux personnes âgées en réduisant de trois points de pourcentage la formule d'indexation des pensions de vieillesse, le ministre a souligné qu'il avait entendu un son de cloche différent au cours du week-end.

"J'ai parlé à plusieurs citoyens âgés, a-t-il dit, et plusieurs d'entre eux m'ont indiqué qu'ils étaient d'accord avec ce que nous avons fait parce qu'ils sont inquiets pour leurs petits-enfants. Ils sont inquiets de la dette d'environ 6.000 \$ pour chaque enfant qui voit le jour. Ils sont inquiets de cette dette qui sera de 12.000 \$ lorsque ces enfants auront atteint l'âge de cinq ans."

Quant aux paiements de transfert aux provinces, qui seront réduits de 2 milliards \$ en 1990, M. Wilson a tenté d'expliquer que, contrairement aux allégations de l'Opposition, ils augmentent annuellement de cinq pour cent "en prenant pour acquis que les taux d'inflation

que nous connaissons aujourd'hui se maintiendront".

"Le montant que les provinces recevront, a-t-il poursuivi, sera le même pourcentage du total des dépenses en 1990-91, que celui que nous connaissons aujourd'hui."

Pour le ministre il est préférable d'aviser longtemps d'avance les provinces de ce qui les attend plutôt que d'agir comme les gouvernements précédents qui leur donnaient à peine trois ou quatre semaines d'avis. "Les plaçant dans une situation difficile qui ne leur donnait pas le temps de procéder aux changements administratifs qu'imposaient les nouvelles normes".

De son côté, le premier ministre Brian Mulroney a souligné qu'il était convaincu que les petits entrepreneurs seraient enchantés par les modifications fiscales annoncées dans le budget Wilson et qu'ils s'empresseraient de répondre à l'invitation du gouvernement de créer des emplois.

M. Mulroney a ensuite réfuté les accusations de l'opposition qui a prétendu que ce budget n'en avait que pour les riches et ne s'attaquait qu'aux contribuables à faible revenu et de la classe moyenne.

"Ce budget, a-t-il dit, contient aussi des mesures qui mettent un terme à la répartition des revenus entre les membres d'une même famille, qui éliminent les abris fiscaux pour les bateaux de plaisance, les hôtels et d'autres biens, qui prévoient une taxe pour les individus à revenus plus élevés et les grandes entreprises et qui prélevaient une taxe sur le capital des banques et des compagnies fiduciaires pendant une période de deux ans."

Par contre, le premier ministre a nié que le budget annonçait une nouvelle taxe de neuf cents le gallon d'essence (2 cents le litre) lorsqu'il a été interrogé sur le sujet par le député néo-démocrate, Nelson Riis.

"Il n'y a pas de telle augmentation dans le budget, a-t-il répliqué, au contraire."



Le ministre des Finances, Michael Wilson, s'est dit incapable, hier aux Communes, de préciser le nombre d'emplois que les mesures retenues dans son budget du 23 mai pourraient créer.

Finalement, l'imposante majorité conservatrice aux Communes est facilement venue à bout d'une motion de non-confiance sur le budget. Le résultat du vote a été de 174 dans les banquettes conservatrices contre 55 chez l'opposition.

Au cours des deux jours (vendredi et lundi) du débat sur le budget fédéral, libéraux et néo-démocrates ont principalement soutenu que le budget constituait une trahison à l'égard du public canadien parce qu'il ne fera rien pour combattre le chômage.

Mulroney sur la route

Le secrétaire de presse de M. Brian Mulroney a fait part de la décision du premier ministre, lundi,

de se joindre à ses députés et ministres pour "expliquer" le premier budget de son gouvernement aux contribuables canadiens.

C'est ainsi, a annoncé M. Bill Fox, que le premier ministre se rendra à Montréal et à Toronto dès cette semaine et y rencontrera des hommes d'affaires. Il retournera dans les deux mêmes villes la semaine prochaine.

"Il (M. Mulroney) va transmettre le message budgétaire", a dit M. Fox, qui n'a pas osé employer l'expression "vendre le budget".

Le cabinet du premier ministre a déjà fait connaître à tous les députés toriens la stratégie qu'entend suivre le gouvernement pour bien faire comprendre le budget à la population.

Lise Watier chez Eaton

Pour vous...



"Les déjeuners sur l'herbe": nouvelles couleurs estivales de Lise Watier

D'emballantes couleurs gorgées de soleil et des teintes romantiques baignées de clair de lune: rayon de soleil, rose azalée. Passez voir la nouvelle collection de maquillage Lise Watier chez Eaton maintenant.

1. Fard à paupières aux teintes d'été. 8⁵⁰ ch.
2. Mascara imperméable en cobalt, violette, émeraude, bleu indigo, bleu électrique ou noir. 10⁰⁰ ch.
3. Nouvelle lotion démaquillante à l'aloë-vera pour les yeux, 60 mL. 8⁵⁰ ch.

Eaton au Carrefour de l'Estrie, Rayon 216.

Venez ou téléphonez 563-9555



Offre-prime "Beauté express"
Avec tout achat de 10.00 ou plus de produits Lise Watier chez Eaton, vous recevrez sans frais supplémentaires, l'ensemble "Beauté Express". Il comprend: crème contour des yeux au collagène, crayon de Khôl, rouge à lèvres satiné en rose ombré et voile parfumé pour le corps Andrade 25 mL. Une prime seulement par personne. Offre en vigueur jusqu'au 8 juin 85.

L'Assomption: le candidat du PQ se montre confiant

REPENTIGNY (PC) — En dépit des sondages et de la tradition électorale des partielles depuis 1976, le candidat du Parti québécois dans L'Assomption est convaincu qu'il sera le premier péquiste à remporter la victoire en cours de mandat du parti ministériel.

"La raison est bien simple, lance-t-il en boutade, chaque fois que mon adversaire libéral fait du porte à porte, il perd des votes et j'en gagne. Alors, j'espère qu'il va continuer à en faire du porte à porte jusqu'au 3 juin. Même que je m'organise pour ne pas faire les mêmes rues que lui puisque je n'aurai plus besoin de convaincre les électeurs de voter pour moi, une fois qu'ils ont rencontré M. Gervais."

Denis Taillon, candidat du PQ, trace ainsi le portrait de son adversaire libéral Jean-Guy Gervais, qui veut lui aussi succéder à Jacques Parizeau dans cette circonscription électorale semi-agricole, dont 77 pour cent des habitants travaillent à Montréal.

S'il est un sujet d'intérêt dans L'Assomption, au-delà des enjeux locaux, c'est bien la personnalité du candidat libéral qu'alimentent les rumeurs de querelles internes que se livreraient en sourdine des clans adverses, mécontents de la présence de M. Gervais.

Phénomène plutôt singulier, rares sont les libéraux qui prendront la peine, dans des conversations privées, de même tenter de défendre le candidat du PLQ dans L'Assomption. "Ce n'est pas une lumière", a-t-on entendu dire d'un libéral influent qui, à l'exemple de ses collègues, ne se gêne pas pour supputer les qualités intellectuelles de M. Gervais.

A ces quolibets venus de toutes parts, le candidat du PLQ répond: "Ceux et celles qui affirment ces choses ne mont en général jamais adressé la parole". Conscient qu'il ne peut souffrir la comparaison avec son prestigieux prédécesseur, il ajoute que ces médisances ne le mettent pas à la gêne. "Je ne répondrai pas à ces attaques. C'est une erreur de me comparer avec Jacques Parizeau parce que ce que les citoyens veulent, c'est un député, après une si longue absence".

EATON
Credit accepté avec la carte Eaton
Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

Le bref passage de Frank Miller

Quoiqu'il advienne à la suite du pacte entre libéraux et néo-démocrates de l'Ontario, le règne de Frank Miller à la tête du Parti conservateur ontarien sera vraisemblablement de courte durée. Les deux partis d'opposition ont en effet décidé de faire jouer leur majorité conjointe pour défaire le gouvernement conservateur minoritaire. Ce qui annonce aussi la fin politique de M. Miller. Pour survivre à ses déboires en tant que leader torie, M. Miller jouera le tout pour le tout mais il est déjà trop tard, la "big blue machine" devra en toute logique répéter le difficile exercice qui consiste à combler adéquatement cette fois, le vide laissé par Bill Davis.

Après plus de quarante ans de frustration, les partis libéral et néo-démocrate de l'Ontario n'allaient pas rater l'occasion de prendre les rênes de la province. L'entente entre les deux partis ne faisait pas de difficultés majeures, leurs programmes électoraux étant semblables. Mais au-delà de cette communauté d'intérêts, c'est la faiblesse évidente de Frank Miller qui a précipité les choses. Autant le départ de Bill Davis était un événement grave pour les conservateurs ontariens, autant ils n'ont pas su profiter intelligemment de l'héritage qu'il leur a légué. Car quoiqu'on en

dise, si l'ex-premier ministre était homme de droite, il était d'abord et avant tout un fin tacticien qui savait habilement voguer au centre; habileté qui fait manifestement défaut à son successeur. Les conservateurs ontariens doivent se mordre les doigts d'avoir préféré un politicien rigide à d'autres candidats qui avec la souplesse et le doigté voulus auraient su incarner le changement désiré par la population ou qui dans une position minoritaire, seraient quand même arrivés à un compromis avec l'un ou l'autre des partis d'opposition.

Comme l'ont décidé les deux nouveaux alliés, dès la reprise des travaux parlementaires, la guillotine tombera sur le gouvernement Miller. Puisqu'il ne s'agit pas d'une véritable coalition, le nouveau cabinet libéral qui sera appelé par le gouverneur général ne fera pas de place officielle au NPD. Pourtant indispensables aux libéraux, les néo-démocrates se sont satisfaits d'un accord qui ne leur apportera que bien peu de choses en comparaison de ce qu'ils auraient pu obtenir en négociant avec les conservateurs. Mais, et ce sera là une bien piètre consolation pour Frank Miller, du côté du NPD aussi, on a donné beau jeu aux libéraux.

Roch Bilodeau

L'OPINION DES AUTRES

Tard plutôt que jamais

La nécessité est mère de l'invention! Pendant que dans le secteur hospitalier, les syndicats ont de bonnes raisons de redouter l'abrogation du droit de grève, la CSN invente un code d'éthique des services essentiels. Elle aurait pu y penser plus tôt mais... "mieux vaut tard que jamais". Le projet de loi annoncé par le gouvernement québécois en vue de réformer les négociations du secteur public a, pour père et mère, l'urgence électorale et l'abus syndical accumulé. L'administration Lévesque veut plaire à un électoral échaudé par tant de négociations catastrophiques, dans le domaine de la santé en particulier.

Depuis que la reine a daigné négocier avec ses sujets, le monde syndical a plus d'une fois usé de ses droits de façon moins que raisonnable, aux yeux de ses otages à tout le moins. Aussi, les pauvres bougres de contribuables en ont-ils assez des rondes morbides et des coups de matraque administrés, au nom du droit d'association, de négociation et du juste partage, par quelques-uns des leurs. La conjoncture porte à faux cependant. On ne fera jamais croire à quiconque est tombé malade en pleine grève que les syndicats l'ont aidé à se faire soigner. Si bien d'ailleurs que si tardivement accouché, le code d'é-

thique de la CSN ressemble drôlement à un aveu de culpabilité, une réédition des promesses du temps à l'effet que jamais, dû à leur conscience sociale les syndicats n'oseraient priver la population de services légitimes. Le problème est toutefois que, faute de pouvoir faire la grève, serait-ce seulement en cas d'extrême nécessité et dans le domaine de la santé notamment, les syndicats auront deux choix: agir dans l'illégalité ou souffrir des années durant des conditions de salaires et de travail éventuellement aberrantes. Aucune formule crédible en effet n'a encore remplacé le droit de grève dans le jeu du rapport de forces. En pareilles circonstances, les syndicats, et la CSN au premier chef, n'avaient donc d'autre choix que d'inventer une formule de rechange. Ainsi naquit donc le fameux code d'éthique auquel on aurait pu penser sans être l'inventeur des boutons à quatre trous!

Ce code vaut ce qu'il vaut, sans plus. Mais au moins a-t-il le mérite d'imposer un cran d'arrêt à une démarche qui ultimement privera des syndicats repentants et affolés du seul espoir de négocier la vente de leur force de travail. Mieux vaut tard que jamais!

Johannes MARTIN GODBOU
Le Droit

BILLET

Une classe sociale défavorisée

Parler d'âge d'or, c'est tout d'abord se référer à un ensemble de population de plus en plus nombreux et de mieux en mieux identifié comme une classe à part, abandonnée à elle-même et parfois rejetée, qu'on oublie facilement, volontairement ou non, quand elle n'a plus rien à donner. C'est un peu l'histoire de tous ceux qu'on a mis en demeure de céder leur place, qui sont devenus embarrassants pour leurs successeurs, qui n'ont plus de place nulle part et dont on ne sait que faire en attendant la fin de leurs misères. Car, il ne faut point se le cacher, le rejet, l'ennui, la solitude, l'inutilité engendrent la misère morale tout comme l'âge, les infirmités, la maladie, engendrent la misère physique. Ce n'est un secret pour personne, que cette misère physique ne sait plus où trouver refuge entre le domicile et l'institution; ce n'est un secret pour personne que pour combattre la solitude et l'ennui, on se cherche des loisirs de groupe à l'avenant, soit qu'on se donne rendez-vous sur les bancs d'un parc ou d'un centre d'achat, soit qu'on fréquente le club de son voisinage.

Cependant, malgré ces tentatives, une insatisfaction demeure, celle de sa propre inutilité dans la société environnante, laquelle on n'a jamais cessé d'appartenir de son propre gré. Cette insatisfaction personnelle contribue à mettre en doute l'étiquette "âge d'or" qu'on dirait apposée sur le vide de l'existence. Comment combler cette lacune? Comment donner à son âge d'or un sens de plénitude? Comment revaloriser cette classe sociale et lui permettre d'occuper une place enviable dans la société contemporaine?

On a souvent dit que l'union fait la force et que tout royaume divisé contre lui-même finit par périr. L'âge d'or est une force par le nombre de ceux qui appartiennent à cette classe sociale. Il est certain que les efforts déployés en faveur d'une solidarité ont déjà profité, même à ceux qui se tiendraient à l'écart; et profiteraient davantage à l'ensemble de cette classe sociale, si toutes les bonnes volontés s'unissaient pour en redorer le blason par une meilleure qualité de vie.

Père Jean-Paul St-Laurent

POINT DE VUE

NDLR M. Jacques Doyon de la Faculté de théologie de l'Université de Sherbrooke nous livre ici son point de vue sur l'ordination des femmes.

On apporte habituellement contre l'ordination des femmes les arguments suivants:

Premier argument:

Le prêtre chrétien a pour mission de représenter le Christ-prêtre, qui est un homme. Le sexe même de la femme semble donc l'exclure de cet office de représentation. Ce qui n'est pas un jugement porté sur la dignité de la femme mais sur sa seule aptitude à représenter ou pas le Fils de Dieu fait homme (et non femme) en Jésus-Christ. Ce premier argument semble à première vue péremptoire et sans appel pour autant qu'il concerne le sexe de la femme comme tel, et non pas sa bonne volonté, ni un contexte culturel donné qui pourrait évoluer.

Deuxième argument

Deuxième argument, que je qualifierais de circonstanciel. Le principe de l'incarnation, caractéristique de la foi chrétienne, impose de tenir compte des temps, des lieux, des mentalités, des cultures. Or dans le milieu juif du temps de Jésus, il aurait été inadmissible de faire jouer à une femme un rôle social aussi important que celui du grand-prêtre. Le prêtre devait être un mâle de la descendance de Levi et d'Aaron. Le sacrifice qu'il offrait à Dieu remplaçait symboliquement l'offrande que le père de famille devait faire à Dieu de son premier-né, depuis le temps de l'Exode ou les premiers-nés des Égyptiens avaient été mis à mort par l'ange exterminateur. On connaissait en Israël des prophétesses ("l'Esprit souffle où il veut... comme le vent"), même des femmes qui avaient régné ou côtoyé le trône (la reine-mère Jézabel, Athalie, veuve de Joram, qui, après avoir tenté de supprimer tous les héritiers légitimes, avait occupé le trône de Juda par ruse, sans onction royale, jusqu'à ce que Jésus suscite une révolte et parvienne à l'éliminer) (2 Roi chap. 11); mais on n'avait jamais connu de prêtresses. D'autres cultures voisines pourtant en ont eues (Delphes, Corinthe...). Cet argument circonstanciel vaut-il encore aujourd'hui? De grands pans de la chrétienté, peut-être même la majorité des fidèles ne sont pas prêts à changer leur façon de voir là-dessus. Rien ne change plus lentement et plus difficilement que les coutumes et les mentalités, bien longtemps après que les raisons qui sont à leur origine n'existent plus et même sont oubliées.

Troisième argument

Quant à vouloir fonder cette exclusion de la femme sur l'idée qu'elle serait par nature moins apte que l'homme à exercer un rôle de présidence, à cause de la faiblesse relative de son intelligence, comparée à celle de l'homme (sic chez Thomas d'Aquin, citant Aristote) tous peuvent voir à l'évidence et presque au sens que cela ne tient pas, et personne de sensé n'oserait aujourd'hui reprendre pareil argument. Cependant, ces considérations qui tiennent compte du sexe et des mentalités vont-elles au fond de la question? Quel rôle joue le sexe de Jésus et la mentalité de son époque dans sa consécration sacerdotale, dans le fait qu'il soit le grand-prêtre de la nouvelle alliance? Qu'est-ce qui le qualifie, formellement, pour exercer la fonction sacerdotale? Cela trouvé, on pourra voir si seulement les hommes sont aptes à représenter le Christ-prêtre, parce que l'on saura mieux ce qui mérite d'être représenté, et de quelle façon il doit l'être. Selon l'enseignement de l'Épître aux Hébreux, le texte le plus explicite du nouveau testament concernant le Christ-prêtre, il semble que ni le sexe, ni l'origine familiale (la généalogie), ni même l'appartenance à la race juive ne jouent un rôle quelconque pour habiliter le Christ à être le grand-prêtre de la nouvelle alliance. La seule chose qui importe, et qui constitue en fait sa consécration sacerdotale, c'est le fait qu'il ait été "obéissant jusqu'à la mort de la croix". C'est cela et rien

d'autre qui le rend "parfait" pour la fonction qu'il doit remplir, à savoir de dépasser les anciens sacrifices et de les accomplir, en offrant pour nous sa propre vie à Dieu, dans un sacrifice non pas rituel, mais existentiel. Le prêtre en effet remplit un office de médiation entre Dieu et les hommes. Il représente le peuple devant Dieu, par sa prière d'intercession et par l'offrande du sacrifice, et il est le porte-parole de Dieu pour le peuple, celui qui parle en son nom et rappelle ses préceptes et ses ordonnances. Le médiateur a pour fonction de favoriser la rencontre entre l'homme et Dieu et si possible l'union des deux, qui ne peut être qu'une union d'amour et de vie commune. Tel est le but poursuivi par Dieu dans sa révélation: "Dans le Christ, c'est Dieu qui se réconciliait le monde" (2 Cor 5.19). Telle est aussi la fin recherchée par le peuple qui prend part au sacrifice: la purification de sa conscience, et l'union à Dieu, symbolisées par l'offrande d'une victime pure et sans tare. Celui qui s'unit au sacrifice poursuit l'union à Dieu symbolisée par le rite sanglant, serait-ce au prix du don de sa propre vie, parce que la vie avec-Dieu, qui ne manquerait pas de venir en retour, serait sûrement meilleure que la vie présente, qu'on est prêt à offrir en la sacrifiant. En passant, il ne s'agit nullement d'apaiser par le sang un Dieu en courroux à cause de nos péchés, ni de faire porter à une innocente victime la punition méritée par un coupable, ce qui serait une nouvelle injustice, qui ne répare rien. "Le sang purifié" dit l'Écriture, non au sens où je me décharge de ma faute sur le bouc émissaire puni à ma place, mais parce que le sang est sacré: "c'est la vie" qui vient de Dieu. Comme la chair que je mange renouvelle en moi la vie, ainsi le sang du sacrifice m'approche de Dieu, et me communique la vie qui vient de Lui. Cette symbolique très simple valait pour les anciens sacrifices de victimes animales. Ne vaut-elle pas à plus forte raison quand il s'agit du sang du Christ, qui offre librement à Dieu sa vie qu'on lui arrache injustement?

Au cœur de notre question, il nous faut parler explicitement de ce qui habilite le prêtre à exercer sa fonction. Pour être digne de s'approcher de Dieu et d'offrir la victime sacrée, le prêtre de l'ancienne alliance devait être lui-même purifié. Il devait être "parfait" (teleios), selon l'expression technique de l'Épître aux Hébreux: ce qui implique la pureté de la généalogie (d'Aaron, de Sadoq), la pureté rituelle, la pureté des mœurs. En particulier il doit vivre séparé de tout ce qui serait susceptible de lui enlever sa pureté rituelle (d'où la secte de Qumram qui veut se préserver de tout contact impur). - Or si Jésus-Christ est grand-prêtre, ce n'est pas en vertu de ces prérogatives extérieures: il n'a ni la généalogie requise (il est de la tribu de Juda, et non de Lévi-Aaron-Sadoq), ni l'onction et les rites de purification rituelle requis, ni la fuite de tout contact jugé impur (pêcheurs publics, prostituées, publicains et étrangers, etc). Pourtant il est le grand-prêtre par excellence, qui accomplit et dépasse le sacerdoce ancien, comme il accomplit et dépasse toutes les institutions anciennes. Il inaugure donc un nouveau sacerdoce, par une désignation divine, un rite de purification, une habilitation (une consécration) qui ne consiste pas à le séparer, mais à le rapprocher des autres et de chacun de nous. Sa consécration en effet, il l'obtient en deux temps: d'abord en devenant homme (au sens de nature humaine) et en se faisant obéissant jusqu'à la mort de la croix. Voilà la consécration existentielle qui le rend "parfait" (teleios), c'est-à-dire pleinement habilité à sa fonction de grand-prêtre de la nouvelle-alliance. Telle est l'argumentation de l'Épître aux Hébreux, visant à montrer quelle sorte de grand-prêtre nous avons en Jésus-Christ, plus "parfait" que le grand-prêtre traditionnel. Pourquoi en est-il ainsi? L'idée de "médiateur" nous aide à le comprendre. Le prêtre ancien, impur et pêcheur qu'il était comme tout homme devait être purifié pour

s'approcher de Dieu. C'est pourquoi il intercédait d'abord pour ses propres péchés avant d'intercéder pour le peuple. Pour devenir médiateur entre Dieu et nous, le Fils de Dieu doit parcourir un chemin contraire. C'est de nous qu'il est le plus éloigné et dont il doit d'abord s'approcher: c'est pourquoi il assume une nature en tout semblable à la nôtre sauf le péché, et il se fait obéissant jusqu'à la mort, "rendu ainsi parfait par la souffrance", c'est-à-dire étant allé aussi loin qu'un Dieu peut aller pour venir à notre rencontre et nous exprimer son amour et sa volonté de nous unir à lui et de nous faire partager sa vie. "Nous avons un grand-prêtre compatissant", que sa compassion précisément désigne comme grand-prêtre, et non pas autre chose, comme son origine raciale, la pureté de sa généalogie, son sexe, etc... La seule "impureté" qui selon le nouveau testament rende inhabile à devenir prêtre et inapte au sacrifice, ce n'est donc ni le sexe, ni la race, ni l'appartenance à une famille non sacerdotale, mais le refus de faire de sa vie une offrande sacrificielle à Dieu comme le Christ et avec la force de son Esprit. Tout chrétien, homme ou femme, est donc apte, en principe, à participer au sacerdoce, pour autant qu'il accepte d'offrir avec lui sa vie à Dieu dans une obéissance parfaite qui va jusqu'à la mort. Toute l'Église est donc en principe sacerdotale, de même que chacun de ses membres. Tel le sacerdoce propre à chacun des fidèles, plus important et plus fondamental que le sacerdoce ministériel, qui lui est ordonné. Ce ministère en effet a pour raison d'être la présidence de l'assemblée chrétienne, la proclamation de la parole de Dieu, la célébration de l'eucharistie: toutes fonctions qui ont pour but de nourrir la foi des fidèles. Quand il remplit sa fonction, le ministre sacré représente le Christ-prêtre... à la tête de son peuple, s'offrant à Dieu avec lui et pour lui, et donnant ainsi la preuve de l'amour de Dieu pour nous. Or si l'habilitation sacerdotale du Christ-prêtre, sa consécration, lui vient de son obéissance, et non pas de sa généalogie, de sa race, de son sexe, pourquoi faire des différences entre sexes quand il s'agit de participer au sacerdoce. Les deux sacerdoxes, celui des fidèles et celui des ministres, sont l'un et l'autre participation à la même réalité dans le Christ, qui est son obéissance à Dieu. Exclure quelqu'un du ministère sacerdotale au nom de son sexe, c'est donc, me semble-t-il, en rester à la loi ancienne, à des réalités dépassées, plutôt que de s'en tenir à la volonté de Dieu telle qu'elle est apparue en Jésus-Christ.

Si l'il n'y a pas d'obstacle à l'ordination des femmes du côté du Christ-prêtre, y en a-t-il du côté de l'Église? Ou bien cette dernière s'est-elle trompée, a-t-elle eu tort de réserver aux seuls hommes le sacerdoce? - Parmi les choses que le Seigneur a laissées à son Église, il en est qui sont précises et explicites, qu'il nous faut conserver telles quelles: par exemple le baptême, l'eucharistie, l'amour du prochain, le pardon des offenses. Elles remontent au Christ, ou à la toute première génération chrétienne et on ne saurait s'en écarter sans risquer de "courir en vain hors de la vérité". - Il en est d'autres pour lesquelles subsiste une large place à la créativité responsable de l'Église, selon la diversité des temps et des lieux: la hiérarchie sacrée, le septénaire sacramental avec la matière et la forme propre à chacun, à l'exception du baptême et de l'eucharistie, etc. Ce qui a dans l'Écriture et la tradition apostolique un fondement explicite indiscutable ne peut évidemment pas être abandonné à moins qu'il s'agisse d'un élément secondaire, sans rapport avec le fondement de la foi. Par exemple le nombre des apôtres n'oblige pas à limiter à douze le nombre des évêques. Quant aux autres éléments de la doctrine et de la discipline ecclésiastique, on doit s'en remettre en toute confiance à la prudence du législateur, c'est-à-dire au magistère ecclésiastique, lequel est pourvu d'un charisme particulier pour bien diriger l'Église. Ce charisme préserve de l'erreur sur les points fondamentaux, de sorte que l'Église ne saurait errer quand par ses organes officiels elle se prononce de façon irrévocable sur les points fondamentaux de sa foi. Mais sur les points secondaires, qui n'ont pas d'appui explicite dans la Révélation divine, le magistère ecclésiastique peut évidemment se tromper, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie des gens concernés, que ces décisions fussent trompées, et il s'est de fait souvent trompé dans l'histoire: l'inquisition, l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen-Âge, le rejet de la démocratie, de la liberté religieuse, etc. Vatican II reconnaît les fautes de l'Église, et en demande humblement pardon (Liberté no 12). Des énoncés autoritaires sur des points objectivement secondaires et discutables ont eu des conséquences qui, elles, n'étaient pas du tout secondaires existentiellement, dans la vie

Ouverture du procès de la filière bulgare: Ali Agca en vedette

par Victor Simpson

ROME (AP) — Mehmet Ali Agca, dont les accusations lancées depuis trois ans ont provoqué le procès de la "filière bulgare", qui s'est ouvert lundi à Rome, a dès son ouverture, ravi la vedette à ses co-accusés.

Ali Agca, qui purge une peine de réclusion à perpétuité pour avoir tiré sur le pape le 13 mai 1981, lors de l'audience hebdomadaire Place Saint-Pierre de Rome, a en effet cherché à être l'attraction de la presse internationale à l'intérieur même du prétoire. Tout d'abord en posant pour les photographes dans la cage métallique où il est enfermé, puis en s'efforçant d'attirer l'attention du juge pour finalement se mettre à crier:

"Je suis Jésus-Christ, je suis tout puissant.
"Je vous annonce la fin du monde, le monde va être détruit", a-t-il lancé en italien, langue qu'il a pu apprendre depuis quatre ans.

"Nous sommes ici pour connaître la vérité des faits sur l'attentat contre la vie du pape. Un crime très grave, sans aucun doute, mais aussi la plus grande tragédie de l'histoire de l'hu-

manité. Personne n'a la faculté de savoir, seul le Vatican..."

Expulsé de la salle

Il fut alors interrompu par le juge Severino Santiapichi: "c'est moi qui dirige ce procès". Mais Ali Agca poursuivit: "je suis complètement sain d'esprit, je suis un homme rationnel, plutôt intelligent".

Toutes ces interruptions, qui ont d'ailleurs entraîné son expulsion pendant cinq minutes, ont quelque peu entretenu l'atmosphère de cirque de cette première journée, à tel point qu'un policier, lorsque Ali Agca fut emmené, lança aux journalistes: "le spectacle est fini".

Une traduction est assurée dans différentes langues, italien, turc et bulgare. Un des 150 journalistes présents s'est alors étonné, ce qui a provoqué une réaction acerbe du président, que l'on ait pu de traduction en anglais.

Rencontre Gorbatchev-Brandt à Moscou

L'URSS déplore la stérilité de la position américaine

MOSCOU (AFP) — L'URSS a déploré la stérilité totale de la position américaine à Genève et craint qu'il n'y ait pas de changement d'attitude lorsque ces négociations sur le désarmement reprendront jeudi, ont rapporté, lundi à Moscou, les membres d'une délégation ouest-allemande après avoir rencontré au Kremlin le numéro un soviétique, Mikhaïl Gorbatchev.

Cette appréciation négative de la position américaine, à laquelle faisait écho le matin même un éditorial de La Pravda, a été recueillie par l'ancien chancelier ouest-allemand Willy Brandt qui a rencontré pendant plus de cinq heures le secrétaire général soviétique et d'autres membres de la direction.

Dans le même temps, Mikhaïl Gorbatchev a réitéré, dans un toast pour ses hôtes ouest-allemands cité par l'agence TASS, la menace déjà traditionnelle du Kremlin qu'une poursuite du programme américain dit de la guerre des étoiles mettrait en danger les négociations sur le désarmement et accroîtrait de ma-

nière dramatique le danger d'un conflit militaire véritablement global qui détruirait tout sur terre.

Une rencontre de près de trois heures entre les délégations a été suivie d'un tête-à-tête d'une heure de Willy Brandt et de Mikhaïl Gorbatchev avant que les délégations se retrouvent pour un déjeuner d'une heure et demie, a-t-on appris de source ouest-allemande à Moscou.

L'appréciation négative du Kremlin a été partagée, quoiqu'en

termes moins virulents, par l'ancien chancelier allemand: Il ne peut pas être raisonnable, a-t-il dit dans son toast au déjeuner, de parler d'une diminution des armements alors qu'en réalité, de plus en plus d'armes sont produites.

De même, a-t-il ajouté à cette occasion, l'échec sur terre ne peut pas être compensé par une fuite dans l'espace, ce qui constitue, de l'avis de tous les spécialistes, une allusion transparente à l'initiative de défense stratégique du président Ronald Reagan.

Le président Reagan défend son programme de simplification fiscale

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a entamé lundi une semaine de campagne destinée à obtenir le soutien des Américains pour un programme de simplification fiscale, qu'il doit dévoiler mardi et qu'il considère comme l'un des points forts de son second mandat.

Cette réforme, préparée depuis plusieurs mois par le département du Trésor, vise notamment à réduire les taux d'imposition et le nombre de fourchettes fiscales, ainsi que les innombrables possibilités de déductions, sans toutefois modifier le montant global des recettes de l'Etat fédéral.

Après une brève cérémonie au cimetière d'Arlington, où il a déposé

une gerbe sur la tombe du soldat inconnu à l'occasion du Memorial Day (journée du souvenir), M. Reagan s'est rendu lundi au centre Epcot de Disney World près d'Orlando (Floride) pour une vaste parade à laquelle devaient prendre part certains des orchestres d'écoliers qui auraient dû participer au grand défilé des cérémonies d'investiture du Président à Washington en janvier dernier. Cette manifestation avait été annulée à l'époque à cause d'une vague de froid polaire.

Devant son jeune auditoire, M. Reagan n'a pas manqué d'évoquer son projet de réforme fiscale qu'il a qualifié de nouvelle révolution américaine. Il doit le présenter au cours d'une allocution télévisée mardi soir.



Le leader soviétique Mikhaïl Gorbatchev a accueilli hier au Kremlin le président du Parti social-démocrate de l'Allemagne de l'Ouest, Willy Brandt.

Autour du monde

• Nouveaux raids irakiens

MANAMA (AFP) — Après la vague de raids aériens lancés dimanche par l'Irak contre l'Iran pour venger, selon Bagdad, l'attentat manqué contre l'Emir du Koweït, l'aviation irakienne est de nouveau entrée en action, lundi, avec quatre nouveaux raids sur trois villes et un camp militaire.

Selon un porte-parole irakien, deux escadrilles ont bombardé Abadan, Gilan-Gharb et Sar-e-Pol-e-Zihab ainsi que le camp de Ain-

Khoch, villes qui sont toutes situées à proximité de la frontière.

Dimanche, des escadrilles irakiennes avaient attaqué cinq villes iraniennes dont Téhéran et trois importants camps militaires le long de la frontière, tandis que des missiles étaient tirés sur Bakhtaran (ex-Kermanshah) et Islamabad-e-Gharb. L'Irak a annoncé, pour la seule journée de dimanche, sept raids contre Téhéran.

• Riposte de l'aviation iranienne

TEHERAN (AFP) — Téhéran a connu une nouvelle nuit chaude, dimanche soir, avec deux autres raids aériens irakiens et, en représailles, l'aviation iranienne a effectué cinq sorties en Irak, lundi matin.

Sept personnes ont été tuées et 30 blessées dans la capitale iranienne touchée en cinq points, suivant un bilan de l'agence officielle IRNA. En riposte, les bombardiers ira-

niens ont attaqué tôt lundi des installations industrielles et militaires à Koi Sanjaq (nord de l'Irak et Aqhrab (nord de Kirkouk). Plus tard, en fin de matinée, c'était le tour d'Ali Gharbi (sud-est), de Dyanah (nord-est) et de Saeddiyeh (nord-est) de subir des bombardements, a annoncé l'état-major iranien. Il a précisé que tous les appareils avaient regagné leurs bases et que d'importants dégâts avaient été occasionnés.

• Pour une solution pacifique

MOSCOU (AFP) — Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Andreï Gromyko, s'est prononcé pour la cessation la plus rapide possible du conflit irano-irakien par des moyens pacifiques, en recevant lundi au Kremlin une délégation de la ligue arabe conduite par son secrétaire général Chadli Klibi, indique l'agence TASS.

Cette délégation, qui tente d'ap-

porter un règlement politique à la guerre du golfe, est composée des ministres des affaires étrangères d'Irak, de Jordanie, du Yémen du NORD, ainsi que des chefs des missions diplomatiques en URSS du Koweït, du Maroc et de la Tunisie.

M. Gromyko a par ailleurs souligné la nécessité d'un arrêt immédiat des affrontements sanglants entre les arabes au Liban.

• Combats à Beyrouth: une pause

BEYROUTH (AFP) — La Croix-Rouge libanaise (CRL) a évacué, lundi, 14 blessés palestiniens du camp de réfugiés de Bourj Barajneh (banlieue sud de Beyrouth), encerclé depuis huit jours par les miliciens chiites d'Amal et les soldats de la sixième brigade de l'armée libanaise.

Les combats ont connu une pause lundi après-midi, mais les positions sur le terrain sont restées inchangées: les miliciens d'Amal contrôlent toujours les axes des camps de

Sabra et Chatila, et les combattants palestiniens tiennent toujours les ruelles intérieures des deux camps. Ces derniers contrôlent en outre le cœur de Bourj Barajneh.

Sur le plan politique, les consultations à Damas se sont poursuivies mais n'ont donné aucun résultat. Le Front de salut national palestinien (FNSP, coalition des organisations pro-syriennes hostiles à Yasser Arafat) maintient son refus de remettre ses armes et le contrôle des camps à la sixième brigade.

• Démenti de l'armée libanaise

BEYROUTH (AFP) — L'armée libanaise a démenti lundi soir l'existence de massacres dans les camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila mais a néanmoins décidé d'ouvrir une enquête sur cette question.

Dans un communiqué transmis à la presse, l'armée libanaise a affirmé que certains médias ont diffusé des informations faisant état de la perpétration de massacres dans les

camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila.

L'armée libanaise dément ces informations et a chargé le procureur général militaire d'enquêter sur cette affaire. Toute personne atteinte par l'enquête sera mise à la disposition de la justice afin que la vérité apparaisse sur cette question, est-il ajouté dans le communiqué militaire.

• Sévères sanctions en Pologne

VARSOVIE (AFP) — Plusieurs centaines de chercheurs polonais ont été sanctionnés pour avoir protesté contre le licenciement pour antisoviétisme du professeur Bronislaw Geremek, conseiller de Lech Walesa, a-t-on appris de source sûre lundi à Varsovie.

Une lettre circulaire adressée par le secrétaire de l'Académie des Sciences de Pologne, M. Zdzislaw Kaczmarek, indique en effet aux di-

recteurs de plusieurs instituts de la capitale que les chercheurs ayant signé des protestations contre le licenciement de M. Geremek verront leurs ordres de mission à l'étranger suspendus pour une période indéterminée. On estime à quelques 300 à 400 le nombre des chercheurs qui ont signé cette protestation et qui sont donc touchés par cette sanction sans précédent, indique t-on dans les milieux universitaires.

• Sharon: nouvelle polémique

JERUSALEM (AFP) — L'ambassadeur américain à Tel-Aviv, M. Samuel Lewis, a placé M. Ariel Sharon au centre d'une nouvelle polémique à Jérusalem, en révélant récemment que l'ancien ministre israélien de la Défense avait évoqué son projet d'invasion du Liban dès le 4 décembre 1981, lors d'un entretien avec M. Philip Habib, alors envoyé spécial du président Ronald Reagan.

Accusé par le Mapam (opposition de gauche) d'avoir transmis des se-

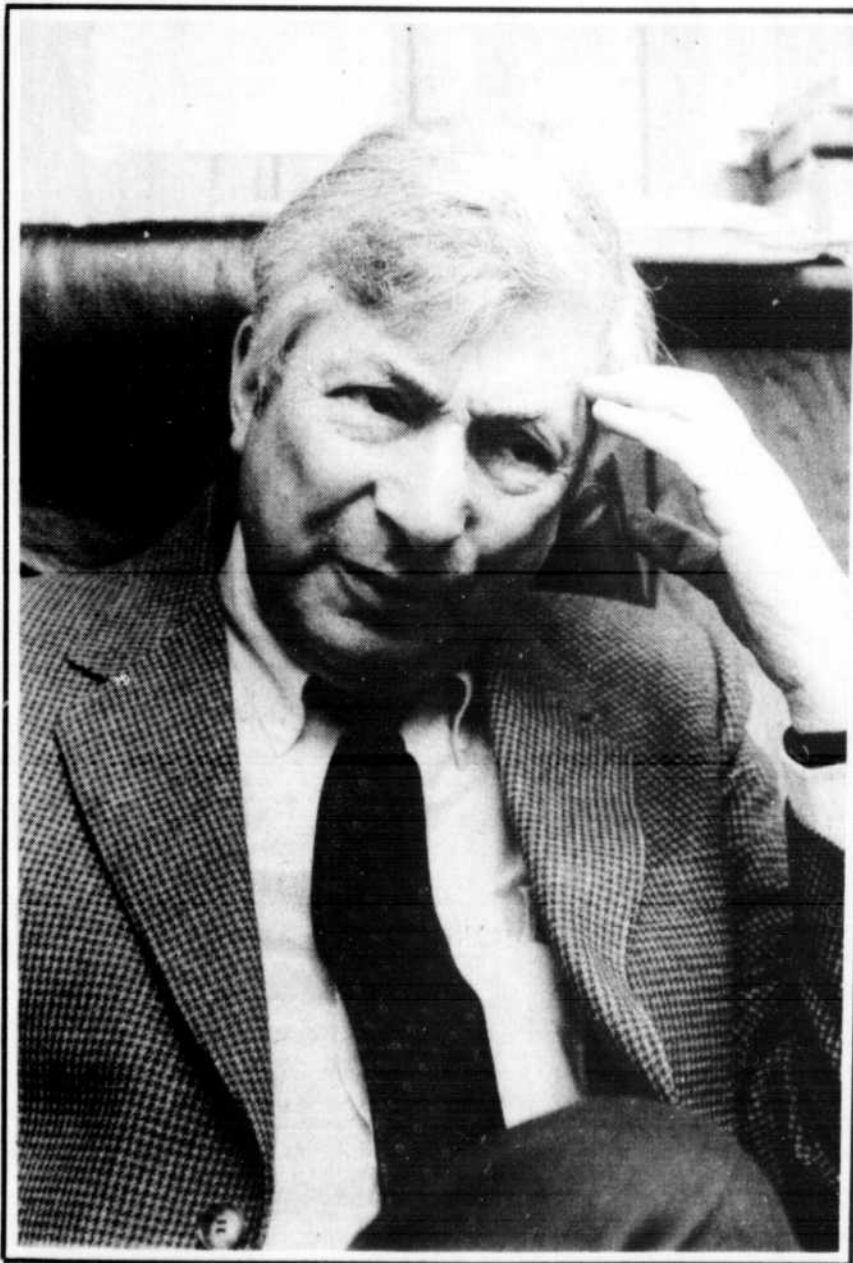
crets d'Etat à une puissance étrangère et d'avoir sciemment entraîné Israël dans un conflit, M. Sharon serait le témoin privilégié d'une commission gouvernementale d'enquête sur la guerre du Liban.

Les députés travaillistes sont de plus en plus nombreux à exiger la constitution de cette commission, malgré le refus du premier ministre Shimon Peres, soucieux d'éviter l'éclatement de son cabinet d'union nationale, formé le 13 septembre dernier.

la tribune



notre quotidien contribue à amener des files d'acheteurs à nos portes



Mortie Vineberg
Au Bon Marché

"Il y a maintenant trente-sept ans et demi, Au Bon Marché ouvrait ses portes à Sherbrooke. Nous étions alors installés dans un tout petit local. Aujourd'hui, le magasin et l'entrepôt couvrent 45 000 pi², sans compter les succursales que nous avons ouvertes à Québec, Trois-Rivières, Verdun, Ottawa et Sudbury. Notre nom est devenu, au fil des années, synonyme d'authenticité et de bonnes valeurs dans l'esprit des consommateurs sherbrookoïses."

"Depuis nos tout débuts, la collaboration de La Tribune, à titre de véhicule publicitaire, s'est avérée indispensable. Etant donné sa large distribution, elle a beaucoup contribué à nous faire connaître. Aujourd'hui, c'est plus de cinquante-deux annonces par année que nous faisons paraître. Les files d'acheteurs qui se pressent à nos portes lors de promotions spéciales nous prouvent à quel point cette publicité est efficace. La Tribune, un journal absolument indispensable à Sherbrooke!"

Mortie Vineberg

Toute une Equipe!

Chaque bébé canadien naît avec une dette de 15,000 \$

Réduire le déficit fédéral: un pas dans la bonne direction

par Pierre Boutet
QUEBEC (PC) — Parce que les seuls paiements en intérêts sur la dette du gouvernement fédéral sont aujourd'hui équivalents à l'ensemble du budget de 1973 de l'Etat canadien, le choix de Michael Wilson de réduire le déficit est un pas dans la bonne direction.

C'est là l'opinion exprimée hier par M. André Saumier, premier vice-président de la

maison de courtage Richardson Greenshields et président de la Bourse de Montréal à compter du 1er juin.

Conférencier invité à la 66e conférence annuelle de l'Institut canadien de la distribution alimentaire (ICDA), M. Saumier a

expliqué que le gouvernement fédéral a dû en effet consacrer l'an dernier 26 milliards \$ au seul chapitre des intérêts sur son déficit accumulé de 232,4 milliards \$. En 1973, par contre, le total du budget canadien se chiffrait quant à lui à 24

milliards \$. "Voilà pourquoi chaque bébé canadien pousse un cri à sa naissance: il a froid, il a faim et il a une dette de 15,000 \$", a illustré le conférencier.

Ce per capita imputable à chaque citoyen

est passé successivement de 180 \$ en 1926, 800 \$ en 1956, 1,200 \$ en 1976 jusqu'à ce montant de 15,000 \$ aujourd'hui.

M. Saumier estime à 60 pour 100 la proportion des impôts perçus par Ottawa dévolue au

remboursement des intérêts de la dette publique.

Six mois par année

Il y a quarante ans, l'apport des contribuables canadiens au fonctionnement de l'Etat représentait un mois de travail par année. Aujourd'hui, a souligné M. Saumier, le gouvernement fédéral leur demande de lui verser annuellement l'équivalent de six à sept mois de travail.

Le nouveau président de la Bourse de Montréal pense que la politique d'augmentation des emprunts pour contenir le déficit n'a jamais donné des résultats satisfaisants. Certains économistes croient en effet que cette solution peut stimuler l'économie et créer des emplois qui, à leur tour, permettront d'augmenter le volume des impôts à percevoir et réduire le déficit.

La société mère de Gulf Canada, Gulf Corp., a été achetée par la société américaine Chevron Corp.

Mexique, en Allemagne ou en Pologne, où cette approche a déjà été mise à l'épreuve, il en a invariablement résulté un désastre économique, a soutenu M. Saumier.

Appiquée au Canada ces dernières années, cette politique n'a jamais provoqué de croissance économique ni de baisse du chômage. "Quand vous creusez un trou plus profond, tout ce que vous obtenez, comme le suggère le sens commun, c'est un trou plus profond."

En sabrant dans quelques programmes marginaux et en augmentant certaines taxes, le ministre fédéral des Finances a opté pour une "médecine" appropriée. M. Saumier a précisé à son auditoire que bien qu'on doive désormais poursuivre dans cette direction, la route ne sera pas facile.

"Certes, avons-nous déjà cessé de creuser le trou du déficit, mais nous n'en sommes pas encore sortis", a-t-il conclu.

NOMINATION



SERGE FAUCHER

M. Robert O'Meara, directeur, Ventes (Québec), a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Serge Faucher au poste de représentant-ventes, service marchandises, de CP Rail.

M. Faucher a acquis une solide expérience dans le domaine du marketing et de la détermination des prix, au sein de la compagnie. Il est diplômé de la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Faucher sera responsable des ventes auprès des entreprises établies dans les régions de Sherbrooke, de Thetford Mines et de Lac-Mégantic. Il sera en poste à Sherbrooke.

49044

Acquisition de certains actifs de Gulf par Petro-Canada pas exclue

OTTAWA (PC) — La ministre fédérale de l'Energie, Mme Pat Carney, n'a pas éliminé

la possibilité, lundi, que Petro-Canada puisse

acquérir certains actifs de Gulf Canada.

Il est question, depuis ce temps, que Gulf Canada se départisse de certains actifs. Petro-Canada est l'un des acheteurs possibles.

Petro-Canada possède déjà 49 pour cent de la raffinerie de Gulf à Vancouver et la société d'Etat fait équipe avec Gulf dans le champ pétrolier Hibernia, au large des côtes de Terre-Neuve.

Mme Carney a déclaré qu'elle n'aurait pas d'objection à cet achat par Petro-Canada, à la condition qu'on ne demande pas d'argent aux contribuables.

Bourse d'affaires à Pierre Mallet

SHERBROOKE — La création d'une petite entreprise spécialisée dans la conception et la mise au point de systèmes de contrôle industriel pour automates programmables vient d'être rendue possible à Sherbrooke, grâce au programme de bourses d'affaires institué par le ministère provincial de l'Industrie et du Commerce.

aux firmes qui désirent informatiser leur système de contrôle de la machinerie. Ses programmes améliorent la précision du fonctionnement des systèmes de contrôle de l'outilage et permettent aux employés de travailler dans de meilleures conditions de sécurité.

L'aide financière accordée par le ministère de l'Industrie et du Commerce à M. Pierre Mallet, président et unique actionnaire de la firme C.I.A.P., prend la forme de la garantie d'un prêt de 25,000 \$.

L'entreprise qui, outre son propriétaire, emploie trois personnes dessert présentement l'Estrie mais elle projette de déborder de cette région dès l'an prochain.

Témoignant devant le comité parlementaire des ressources naturelles, Mme Pat Carney a cependant souligné qu'elle ignorait s'il avait jamais été question de cette transaction depuis la semaine dernière.

C'est la semaine dernière qu'Olympia and York Development, propriété de la famille torontoise Reichmann, a acheté Gulf Canada pour plus de 3 milliards \$.

L'entreprise qui a le nom C.I.A.P. offre un service de consultation

Nouvelle locomotive pour le CN

LONDON, Ont. (PC) — Le Canadien National a pris livraison lundi de la première de 44 nouvelles locomotives diesel construites par GM à London, pour l'exploitation de ses trains-blocs dans l'Ouest.

La société ferroviaire d'Etat signale, dans un communiqué, que les nouvelles unités sont de 10 pour cent plus efficaces au point de vue énergétique et donnent 20 pc plus de traction que les locomotives qu'elles remplacent.

PLACE JACQUES-CARTIER
1650, King ouest



Edifice à bureau de classe A dans un secteur décongestionné et facile d'accès avec stationnement extérieur et intérieur, services commerciaux au rez-de-chaussée. Nous visiter, c'est nous adopter.

NOUS POUVONS VOUS OFFRIR TROIS LOCAUX ENCORE DISPONIBLES

Un de 1100 pi. car., étage inférieure
un de 1600 pi. car., entrée principale
un de 1000 pi. car., sur étage

Pouvant servir à	Ex.: bureau de courtier salle de montre esthéticienne équipement de bureau médecin	centre d'ordinateurs école agence de publicité, bureau de professionnel, etc.
------------------	--	---

116209x

Informations: Mme Marguerite Côté, (819) 565-1788

Fête des Pères
le 16 juin



Chemises habillées
Pierre Cardin
19⁹⁹

Les chemises habillées Pierre Cardin manufacturées au Canada sont 65% de polyester et 30% de coton d'entretien facile. Coupe ajustée, confortable, sous bras plus haut, plis classiques à la hanche, poignets réglables à 2 boutons, long pan de chemise. Régulier jusqu'à 35.00



American Express, Visa
Mastercard & TeleCheck.

Nous effectuons les modifications.

Carrefour de l'Estrie

Ceux et celles qui ont de l'argent plein les poches ont-ils droit à des taux plus avantageux au Trust Royal?



Oui.

S'ils ont plus de 25 000 \$ à investir dans un CPG.

Une prime de 0,5% par an sur chaque dollar au-delà de 25 000 \$.*

Est-ce qu'on veut votre argent à tout prix? Oui! Cette prime est pour nous attirer votre clientèle et pour vous encourager à investir dans un CPG du Trust Royal. Pour y arriver, nous vous offrons un taux très avantageux si vous investissez pour une période de 36 à 60 mois; de plus, nous vous donnons une prime de 0,5% pour chaque dollar au-delà de 25 000 \$ que vous placez sous forme de CPG pour une durée correspondante.

Alors, c'est bien vrai? C'est avec de l'argent qu'on fait de l'argent? Eh oui!...À la condition de faire vite; cette offre prend fin le 31 mai 1985.

Passez dès aujourd'hui à une succursale du Trust Royal et demandez le directeur.

* S'applique au dépôt jusqu'à 5 000\$

Partenaire de votre avenir



TRUST ROYAL

Vaste sondage auprès de l'électorat

La question du leadership: principale raison de l'abandon du Parti libéral

OTTAWA (PC) — Le chef libéral John Turner était si impopulaire au moment de l'élection fédérale de septembre dernier que même "les libéraux qui ont conservé leur allégeance libérale ont dit l'avoir fait à cause du parti, pas du leader".

C'est ce que révèle un vaste sondage effectué auprès de l'électorat dans le cadre d'une étude menée par cinq professeurs de sciences politiques et de sociologie des universités Wilfrid Laurier et Waterloo, en Ontario. On y apprend notamment que la question du leadership a été la principale raison de l'abandon en masse du Parti libéral par ses partisans, a expliqué lundi le professeur Barry Kay, à Waterloo.

"En ce qui a trait à la compétence, la sincérité et la chaleur, Brian Mulroney a largement distancé Turner" auprès des libéraux qui ont quitté le parti, a souligné M. Kay. "Les gens qui ont déserté le parti pensaient également que Turner était plus arrogant", a-t-il ajouté.

Pas moins de 52 pour cent des gens qui avaient voté libéral en 1980 ont voté pour un autre parti, surtout pour les conservateurs, en 1984.

Ces données ont été recueillies au cours d'entrevues exhaustives effectuées par une entreprise torontoise de sondage auprès de

3,377 électeurs, entre les mois d'octobre et de février.

Les personnes interviewées devaient évaluer les trois leaders selon des critères de sincérité, de compétence ainsi que plusieurs autres, a précisé le professeur Kay.

Chez toutes les personnes interviewées, sans distinction de parti, on était généralement d'accord pour dire que M. Turner était plus nerveux, qu'il était terne, que M. Mulroney était plus sûr de lui et qu'il représentait le changement, a commenté le professeur.

Pivot

Les résultats de cette enquête sont contenus dans un document qui doit être dévoilé devant l'Association canadienne de science politique, à Montréal, dimanche.

L'étude laisse à penser que la série des débats télévisés a constitué un élément clé pour ce qui est de la question du leadership. Deux tiers des personnes interrogées ont vu au moins un des débats et sur ce nombre, 78 pour cent étaient d'avis que M. Mulroney avait surpassé M. Turner.

Colin Thatcher devant les juges de la Cour d'appel

REGINA (PC) - Cinq juges de la Cour d'appel de la Saskatchewan ont entrepris la révision, lundi, de la cause de l'ex-ministre de l'Énergie Colin Thatcher, condamné à l'emprisonnement à vie pour le meurtre de sa femme.

Les juges ont décidé de se pencher en premier lieu sur la prétention de la défense que le juge de

premières instances a mal expliqué la loi aux jurés, avant d'entreprendre l'étude d'un nouveau témoin dans cette affaire.

Dans un affidavit, M. Frederick Stanley Jenner soutient qu'il a vu Colin Thatcher à 70 kilomètres du lieu du crime, à peine 10 minutes avant qu'il ne soit commis.

Il affirme qu'il a téléphoné à la police de Regina pour signaler l'incident, mais aucun policier ne se souvient avoir pris cet appel.

Il y a deux ans

Thatcher, qui est le fils de l'ancien premier ministre de la Saskatchewan Ross Thatcher, a été trouvé coupable, le 6 novembre dernier, du meurtre au premier degré de son épouse JoAnn Wilson, le 21 janvier 1983.

Semblant reposé, Thatcher a parlé avec sa mère et le plus vieux de ses enfants avant le début des audiences.



Colin Thatcher

Fin du cauchemar juridique de l'infirmière Susan Nelles?

TORONTO (PC) — Quatre ans après avoir été arrêtée, l'infirmière Susan Nelles pourrait bien voir, d'ici un mois, la fin de son cauchemar juridique.

Son avocat, Me John Sopinka, a indiqué que selon lui, les négociations en vue d'obtenir une compensation du bureau du Procureur général de la province devraient être

terminées vers la mi-juin.

Si un règlement n'est pas survenu plus tôt, a-t-il précisé, c'est à cause des nombreux changements qui depuis le mois de janvier ont eu lieu au sein du cabinet.

Mlle Nelles a été exonérée d'une série d'accusations de meurtre suite à la mort de plusieurs bébés à l'hôpital pour enfants de Toronto.

Taxe sur les bonbons et boissons gazeuses: colère et consternation des jeunes

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney et son ministre des Finances Michael Wilson peuvent se compter chanceux que les enfants ne puissent pas voter.

L'imposition d'une taxe de vente de 10 pour cent sur les bonbons et les boissons gazeuses, annoncée dans le budget fédéral de la semaine dernière, a semé la colère et la consternation parmi la jeunesse canadienne, révèle en effet un sondage effectué auprès d'enfants choisis au hasard.

Andrea Villeneuve, âgée de 12 ans, a d'ailleurs déploré que les enfants ne soient jamais consultés quand les taxes sont augmentées. "Nous devrions peut-être avoir droit de vote", estime-t-elle.

Ottawa a annoncé la semaine dernière la suppression de l'exemption de taxe de 10 pour cent, ce qui

fera augmenter d'au moins cinq cents le prix d'une canette de boisson gazeuse ou d'une tablette de chocolat.

Pour Caroline Duhaime, 10 ans, et Julie Fawcett, 9 ans, la nouvelle mesure gouvernementale est stupide et injuste. "C'est du vol", s'est écriée Julie en entrevue.

Sarah Gates, 11 ans, croit quant à elle que la taxe n'aurait pu venir à un pire moment. "C'est le temps des vacances, on est à la maison et il n'y a pas grand-chose à faire. C'est généralement en été qu'on a le plus besoin d'argent et les journaux que je distribue dans le quartier ne me rapportent pas beaucoup."

Sort des personnes âgées: le Dr Spock parle de recourir à la désobéissance civile

TORONTO (PC) — Le docteur Benjamin Spock a proposé de recourir à la désobéissance civile pour changer le sort fait aux personnes âgées dans notre société, si le processus politique normal ne réussit pas à réaliser cette transformation.

Dans une dénonciation du traitement des personnes âgées, le célèbre auteur de l'ouvrage mondial connu "Baby and Child Care" (Comment élever votre enfant), a souligné que "la société doit tenir compte de ce que les

êtres humains, y compris les personnes âgées, veulent".

S'adressant à 200 personnes au cours d'ateliers organisés par l'Association canadienne pour la santé mentale, le Dr Spock a également critiqué la pratique de la retraite obligatoire à l'âge de 65 ans, pratique qu'il a qualifiée de cruelle et non nécessaire.

"On devrait leur donner un emploi aussi longtemps qu'ils le désirent", a affirmé le Dr Spock, lui-même âgé de 82 ans.

Les néo-démocrates vont regretter leur pacte

Prédiction de Miller: les libéraux vont déclencher une élection en octobre

TORONTO (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. Frank Miller a prédit lundi que les néo-démocrates regretteraient le pacte conclu avec les libéraux en vue d'arracher le pouvoir aux conservateurs.

Les libéraux vont rompre leur promesse à l'endroit du NPD de retarder la tenue d'un scrutin général pendant au moins deux ans et vont déclencher une élection en octobre, a-t-il affirmé hier.

"Ils (les libéraux) veulent une élection, ne vous faites pas d'illusion là-dessus", a déclaré le premier ministre aux journalistes.

Tenace, M. Miller a soutenu que les libéraux trouveraient une raison de se dissocier du NPD et de justifier le déclenchement d'une élection. A ce moment, a-t-il ajouté, le NPD "sera bien fâché de se retrouver dans ce pétrin".

Les libéraux, avec 48 sièges et les néo-démocrates avec 25, se sont engagés à renverser le gouverne-

ment minoritaire de M. Miller, qui dispose de 52 sièges, à la première occasion. Celle-ci se présentera vraisemblablement le 18 juin, 12 jours après l'inauguration de la nouvelle session de la législature.

Le lieutenant-gouverneur John Black Aird devra alors décider s'il demandera au leader libéral David Peterson de former un gouvernement, ou s'il déclenchera une élection.

Les néo-démocrates ne souhaitent pas un scrutin hâtif, ils craignent d'être exclus d'une compé-

tion qui se jouerait uniquement entre Tories et libéraux. On estime qu'un engagement de ne pas déclencher d'élection serait l'une des conditions du pacte conclu entre le NPD et le Parti libéral, pacte qui doit être paraphé par les chefs des deux formations aujourd'hui ou mercredi.

M. Peterson n'a pas tardé à réfuter les accusations du premier ministre conservateur. "M. Miller s'efforce désespérément de se maintenir au pouvoir", a commenté hier le chef libéral.

Dès maintenant...

à votre Centre du Tapis Couture

SUPER-SPECIALS

LUXUEUX TAPIS

Endos de jute, choix de plus de 20 teintes différentes.

Rég. ~~\$29.95~~ v.c. **\$12.95** v.c.
Super spécial

TAPIS COMMERCIAL

En jute, 5 couleurs. Idéal pour chalets, logements.

Rég. ~~\$7.95~~ v.c. **\$4.75** v.c.
Super spécial

PRELART sans cirage.

A partir de **2.95** v.c. à **17.95** v.c.

STORES

Verticaux (valence incluse). Tissu 76"x84". Quantité limitée.

\$109^{ch.}

MARQUETERIE

En merisier pré-sablé (embouveté.) (Seconde qualité.)

Rég. ~~\$1.99~~ p.c. **\$1.49** p.c.
Super spécial

TUILES CERAMIQUE

A partir de **99** p.c.

TAPISSERIE

10,000 rouleaux. en magasin.

Rabais de **30%** à **50%**

PEINTURE

Semi-lustre, latex ou alkyde. 4 litres, à partir de **\$12.95**

TUILES A PLANCHER

SANS CIRAGE Vaste sélection. Auto-adhésives **99c**

TUILES COMMERCIALES **39c**

LIQUIDATION DE TUILES SANS CIRAGE **59c**

Solde du stock

Livraison gratuite dans un rayon de 30 km

Estimation gratuite

Service de pose par des experts

MISE DE COTE

CENTRE DU TAPIS COUTURE

820, rue Wellington sud, Sherbrooke 566-7111

Ça c'est du tapis!

Pluies acides: pas de solutions proposées avant un an

— Davis

OTTAWA (PC) — Plus de deux mois après avoir été nommé représentant du Canada dans les négociations sur les pluies acides avec les Etats-Unis, M. William Davis a déclaré, lundi, qu'il faudra probablement un an avant d'être en mesure de proposer des solutions.

"Ce n'est pas une question facile", a noté l'ex-premier ministre de l'Ontario, qui n'a eu qu'une rencontre jusqu'ici avec son homologue américain, l'ancien secrétaire aux Transports Drew Lewis. Les deux hommes doivent se rencontrer à nouveau en juin.

Après avoir rencontré M. Davis, lundi, la ministre de l'Environnement Suzanne Blais-Grenier a dit qu'elle lui avait parlé des entretiens qu'elle a eus à Washington, au début du mois, avec des dirigeants américains sur les pluies acides.

Interrogé par les journalistes sur la politique ontarienne, M. Davis a été plutôt avare de commentaires. "Je suis à la retraite", a-t-il prétexté.

Il a bien voulu dire cependant que la déci-



La ministre de l'Environnement, Suzanne Blais-Grenier, a discuté hier avec l'ex-premier ministre ontarien, Bill Davis, des pourparlers entre Ottawa et Washington au sujet des pluies acides.

sion du premier ministre Frank Miller de ne pas s'allier aux néo-démocrates allait probablement lui gagner le respect de plusieurs to-

ries, même si elle allait lui coûter le pouvoir.

"Je crois que ce que le premier ministre a fait, il pense qu'il a rai-

son. Ce fut une décision prise en toute conscience et je crois que plusieurs membres de notre parti respectent cela.

Ottawa compte améliorer ses relations avec les USA et l'URSS

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a clairement indiqué au leader soviétique Vitali Vorotnikov, lundi, que le Canada entend améliorer ses relations avec les deux superpuissances, même s'il est "indiscutablement membre d'une alliance".

"Et nous avons l'intention de faire cela sans aucun vitriol public", a ajouté M. Mulroney, qui a expliqué: "Si nous avons quelque chose à dire à l'un ou à l'autre, nous allons le faire."

Ces déclarations ont été rapportées à la presse par le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, qui a assisté à la rencontre entre M. Mulroney et le membre du Politburo soviétique, Plus tôt dans la journée, M. Clark avait eu un entretien privé avec M. Vorotnikov.

Le premier ministre canadien, a ajouté M. Clark, a également accepté "en principe" de M. Vorotnikov une invitation du chef soviétique Mikhail Gorbatchev de visiter l'URSS à une date indéterminée.

Avec M. Clark, M. Vorotnikov a accepté d'examiner dorénavant avec le Canada toute demande de citoyens soviétiques désirant y émigrer parce qu'ils y ont déjà de la famille.

L'Union soviétique avait, jusqu'ici, refusé catégoriquement de discuter de la question de la réunification des familles, prétextant qu'il s'agissait d'une

les gens "ont été endormis" par la notion

de recherches inoffensives et ne sont pas au

courant des dangers qu'elles comportent.



Le premier ministre Mulroney a rencontré hier un membre du Politburo soviétique, Vitali Vorotnikov, de passage à Ottawa.

affaire strictement interne.

M. Vorotnikov, qui est premier ministre de la république de Russie, n'a pas discuté de cas individuels avec M. Clark, mais il s'est engagé à partager les informations sur chacun des cas qui seront soumis à l'avenir.

Guerre des étoiles

M. Vorotnikov a lancé un avertissement aux Etats-Unis, d'un autre côté, disant que Moscou ne leur permettra pas "d'obtenir la supériorité (militaire)" avec les recherches dites de la "guerre des étoiles", qui vont coûter \$26 milliards.

Selon M. Vorotnikov,

L'URSS invite certains pays à corriger d'abord leurs propres faiblesses

OTTAWA (PC) — "Certains pays devraient d'abord corriger leurs propres faiblesses avant de critiquer les autres", a déclaré lundi M. Sergei Kondrachev, délégué soviétique à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

M. Kondrachev répliquait à un discours du chef de la délégation britannique, sir Anthony Williams, qui avait critiqué vendredi certaines lois soviétiques vagues et dangereuses sur les objectifs de conscience et les communications entre les citoyens d'Union soviétique et les étrangers.

Ce sont des délégués de pays occidentaux qui ont rapporté l'essentiel de cette intervention de M. Kondrachev à la conférence qui vise à vérifier si les signataires des accords d'Helsinki sur les droits de la personne respectent les engagements qu'ils ont pris en 1975.

Le Royaume-Uni, aurait dit M. Kondrachev, est un pays où deux millions d'enfants sont obligés de travailler, 40.000 personnes sans-abri dorment à la belle étoile et 90.000 balles de caoutchouc ont été tirées sur des civils sans défense en Irlande du Nord.

Les délégués britanniques n'ont pas paru particulièrement froissés à la suite de cette attaque. "C'était notre tour", a dit l'un d'eux.

Trente-cinq pays, dont le Canada, participent à cette conférence qui durant six semaines se déroule à huis clos.

En fin de semaine, les délégués ont effectué une excursion aux chutes Niagara organisée par le gouvernement canadien.

**SI VOUS AVEZ
CET ARDENT DÉSIR
DE RÉUSSIR,
NOUS BRÛLONS
DE VOUS CONNAÎTRE.**

TRÈS BIENTÔT.

La semaine du 3 juin, nous serons à Montréal. À la recherche de quelques entrepreneurs exceptionnels.

En fait, des gens d'affaires qui ont du cran, qui ont du flair et cet ardent désir de réussir. Des fonceurs capables de saisir rapidement l'opportunité exceptionnelle que leur offrent les Centres d'informatique Entré.

Entré compte déjà plus de 250 centres d'informatique, gérés professionnellement et situés aux points stratégiques des grandes villes, ici et à l'étranger.

Une étude poussée du marché nous a permis de déterminer les quelques endroits hautement favorables à l'exploitation qui soient encore disponibles dans la région de Montréal. Et nous sommes fin prêts à en parler avec quelques entrepreneurs qualifiés.

Mais faites vite. Une fois ces emplacements attribués, il ne s'en trouvera plus de semblables. Communiquez dès maintenant avec notre siège social pour obtenir toute l'information. Et prenez rendez-vous avec John Zsidisin, dirigeant senior à la mise en exploitation de franchises. John sera à Montréal, plus précisément au Château Champlain, pour rencontrer les candidat(e)s qualifié(s). Mais pour le rencontrer vous devez d'abord prendre rendez-vous. Communiquez sans tarder avec nos bureaux. Mais seulement si vous avez cet ardent désir de réussir.

Communiquez avec notre siège social en Virginie au (703) 893-5202.

ENTRE COMPUTER CENTERS

VOICI LA STELLAR, LA VOITURE TOUT PLEIN D'EXTRA QUI NE COÛTENT AUCUN SUPPLÉMENT.

Essuie-glace à balayage intermittent Standard

Pneus radiaux Michelin quatre saisons Standard

Deux rétroviseurs extérieurs Standard

Sièges avant inclinables avec appuis-tête Standard

Éclairage d'appoint sous le capot, dans le coffre arrière et dans le compartiment à gants Standard

Bouches d'air chaud pour l'arrière Standard

Modèle profilé d'allure européenne. Une création de Giugiaro

La luxueuse Stellar se vend aussi à un prix fort raisonnable. Les extra représentés ci-haut sont seulement quelques-unes des caractéristiques qui font l'attrait de la Stellar. Après tout, qui a jamais entendu parler de pneus radiaux Michelin quatre saisons ceinturés d'acier en équipement standard? Lorsque vous irez chez votre concessionnaire Hyundai, vous aurez l'occasion d'inventorier tout ce qui est offert en équipement standard, dont les phares au quartz halogène, les vitres teintées, la soufflerie antibuée aux vitres latérales, le verrouillage de sécurité des portières arrière, la moquette moelleuse.

Vous concessionnaire vous invitera à prendre le volant, bien à l'aise sur le siège enveloppant et entièrement inclinable. Vous comprendrez alors pourquoi la Stellar suscite tant de fierté chez Giugiaro, le fameux designer italien. C'est lui qui a conçu l'aménagement intérieur et l'extérieur profilé de la Stellar.

Du côté mécanique, notons la direction à pignon et crémaillère, les servofreins avec disque à l'avant et la boîte manuelle à cinq rapports. Rendez-vous bientôt chez votre concessionnaire Hyundai pour effectuer l'essai de la très luxueuse et très abordable Stellar. La voiture aux nombreux petits luxes qui ne coûtent aucun supplément.

**LA STELLAR
BRILLE PAR SON LUXE
ET PAR SON PRIX.**

HYUNDAI

La Maison de l'Auto R.C. Inc.
4364, boul. Bourque
Sherbrooke (Rock Forest)
564-0777

Bouchard Automobiles
1325, boul. St-Joseph
Drummondville 477-0673

Pour avoir commenté la plainte contre l'ex-ministre Coates

L'Opposition exige la démission de MacKay

OTTAWA (PC) — Les représentants des deux partis d'opposition ont réclamé, hier aux Communes, la démission du Solliciteur général Elmer MacKay pour avoir fait des commentaires sur la plainte dont est l'objet son ex-collègue Robert Coates devant la Commission canadienne des droits de la personne.

Et le premier ministre Brian Mulroney a réprimandé son ministre de façon à peine voilée en admettant, devant l'insistance des députés de l'Opposi-

tion, qu'il était "fondamentalement inapproprié" pour le Solliciteur général ou pour quiconque de commenter une cause qui est devant les tribunaux ou

un organisme para-judiciaire.

Vendredi dernier, alors qu'il déposait le rapport de la Gendarmerie royale sur "l'affaire Hatfield", M. MacKay en avait profité pour commenter la nouvelle du dépôt d'une plainte pour harcèlement sexuel contre M. Coates à la Commission des droits de la personne.

"M. Coates est bouleversé, blessé et je ne peux pas croire, dans les circonstances, qu'il puisse y avoir quoi que ce soit derrière ces accusations", avait alors affirmé M. MacKay. M. Coates avait démissionné de son poste de ministre de la Défense en février dernier, après avoir admis avoir fréquenté un bar de réputation douteuse en Allemagne de l'Ouest. La plainte pour harcèlement sexuel a été déposée la semaine dernière à la Commission des droits de la personne par une ancienne employée de M. Coates, qui affirmait avoir reçu des avances de ce dernier.

"Je crois que M. MacKay devrait démissionner pour avoir fait de tels commentaires", a soutenu le libéral Robert Kaplan, affirmant que les affirmations de M. MacKay étaient aussi graves que celles que le premier ministre René Lévesque avait pu faire sur la crédibilité d'un agent de la GRC qui subissait son procès en 1982, procès qui avait finalement avorté.

Pour le néo-démocrate Ian Deans, le Solliciteur général a la responsabilité de ne pas faire de commentaires sur de telles procédures à cause de l'influence énorme que ses propos pourraient avoir. "S'il ne sait pas encore cela, il est grand temps qu'il soit remplacé", a soutenu M. Deans.

Quant au libéral John Nunziata, il a soutenu que M. MacKay avait fait la preuve de son manque de jugement tout comme c'était le cas au début de l'année quand il avait accepté de rencontrer M. Richard Hatfield, qui était alors l'objet d'une enquête de la GRC.

"Le résultat est qu'on peut se poser de sérieuses questions sur sa compétence et sur sa capacité de demeurer dans ses fonctions", a-t-il soutenu. M. Nunziata avait lui aussi critiqué le fonctionnement de la Commission des droits de la personne dans le cas de M. Coates, mais affirme qu'il s'est limité aux procédures de la Commission et n'a pas parlé de la cause impliquant l'ex-ministre.

Aux Communes, M. Kaplan a soutenu que le Solliciteur général avait fait preuve d'un manque de jugement évident en prenant parti pour son ancien collègue dans une cause qui est présentement devant une Commission fédérale.

Le ministre de la Justice John Crosbie a

tenté de défendre son collègue en affirmant que celui-ci, tout comme le député libéral John Nunziata, avait simplement exprimé des réserves quant au peu de rigueur des procédures devant la Commission.

Mais M. Kaplan a répliqué que loin de se contenter de parler des procédures, M. Mac-

Kay avait bel et bien pris partie pour son ancien collègue, et ce sans même avoir vu les preuves dont la Commission sera saisie.

Le premier ministre Brian Mulroney a, lui aussi, commencé par affirmer que les commentaires du ministre se limitaient aux questions de procédures, mais en réponse aux

questions du néo-démocrate Ian Deans, il devait admettre qu'il avait discuté de la question avec M. MacKay.

M. Mulroney devait également affirmer être d'accord avec M. Deans quand celui-ci affirmait qu'il était tout à fait inapproprié pour le Solliciteur général ou tout autre mi-

nistre de discuter de l'innocence ou de la culpabilité de toute personne dont la cause est devant les tribunaux ou un organisme para-judiciaire comme la Commission des droits de la personne.

A sa sortie de la Chambre, M. MacKay a soutenu qu'il n'avait pas l'intention de parler du mérite de la cause et qu'il s'était borné à parler des questions de procédure devant la Commission.

"Même si j'exprime ma confiance envers M. Coates, je n'avais pas l'intention de discuter des mérites de la cause et si je l'ai fait, cela est dommage", a soutenu le ministre.



(Laserphoto PC)

Le Solliciteur général Elmer MacKay a été réprimandé de façon à peine voilée, hier aux Communes, par le premier ministre Mulroney qui juge "fondamentalement inappropriés" les commentaires qu'il a émis sur la plainte dont fait l'objet l'ex-ministre Coates devant la Commission des droits de la personne.

Pas d'enquête publique sur l'affaire Hatfield

OTTAWA (PC) — Le Solliciteur général Elmer MacKay ne voit aucune raison d'ordonner une enquête publique sur les événements entourant la découverte de marijuana dans la valise du premier ministre du Nouveau-Brunswick Richard Hatfield, l'autonne dernier.

C'est ce qu'il a soutenu, hier aux Communes, en réponse à une question du libéral John Nunziata.



John Nunziata

Citant le rapport du commissaire de la Gendarmerie royale Robert Simmonds, qui avait été déposé aux Communes la semaine

dernière, M. MacKay a affirmé: "Une telle enquête ne ferait rien d'autre que d'amuser le public pendant que tout le monde qui est impliqué dans cette affaire serait interrogé sous serment par une batterie d'avocats."

"Je ne crois pas que les intérêts de la justice seraient servis de quelque façon par une telle enquête", a lancé le Solliciteur général.

Mais, selon M. Nunziata, une telle enquête s'impose toujours parce que le rapport de l'enquête interne de la GRC n'a fait que prouver que M. Hatfield avait bénéficié d'un traitement de faveur. "C'est un jour sombre pour le système de justice criminelle au Canada", a soutenu le député.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

REPRÉSENTANTS (REPRÉSENTANTES)

Nouveau concept funéraire.

Ouverture immédiate pour personne ambitieuse, dynamique et possédant le désir de réussir.

Offres produits exclusifs et sans compétition, essentiels à toutes les familles. Possibilité de \$40,000 de revenus par année.

Pour rendez-vous, téléphonez à:

MICHEL BERGER entre 9h à 12h 565-9696

118725

ESTIMATEUR-DESSINATEUR

ayant de l'ambition et étant dynamique

Le candidat devra être responsable du département des estimations, incluant la surveillance de l'exécution des projets.

Expérience demandée: 3 ans

Parfaitement bilingue

Salaires: à discuter selon expérience et compétence.

Envoyez curriculum vitae à:

**CASIER 86
LA TRIBUNE
1950, rue Roy
Sherbrooke
J1J 1Y3**

118128

Des électroménagers de grande qualité ont été rassemblés pour vous en grande quantité. Ce qui nous permet de vous offrir des réfrigérateurs, machines à laver, fours à micro-ondes et autres à des prix supersensationnels! Ne tardez surtout pas à en profiter, cet événement se termine le 8 juin.


100% de rabais!
Four à micro-ondes- convection de Sanyo
1. Cuit et brunit. Contenance de 1.3 pi.cu. Puissance de 700 watts. Maintien-réchaud automatique. Minuterie électronique. Avec livret de recettes et d'instructions. Modèle EM5520.
Prix courant Eaton 899.99 **799⁹⁹** ch.

80% de rabais!
Cuisinière 30 po. Viking Eaton
2. Appareil avec four facile à nettoyer; commandes de chaleur à l'infini; puissance variable pour le grill; attente-cuisson-maintien. Modèle SE3024, blanc. (Ton amande, 10.00 en sus).
Prix courant Eaton 579.99 **499⁹⁸** ch.

Prix spécial!
Réfrigérateur Viking Eaton de 16 pi.cu.
3. Avec congélateur sans givre, clayettes en porte-à-faux, légumes, compartiments laitiers et 2 oeufriers. Garde-viande 7 jours. Modèle RF1624, blanc. (Ton amande ou avec charnières à gauche, 10.00 en sus).
Prix **819⁹⁸** ch.

30% de rabais!
Sèche-linge compact de Hitachi
4. Avec minuterie jusqu'à 180 minutes. Double filtre à charpie. Porte transparente. Modèle DE550T, ton amande.
Prix courant Eaton 369.99 **339⁹⁸** ch.

40% de rabais!
Machine à laver compacte de Hitachi
5. Avec nouvel agitateur, minuterie 3 cycles, interrupteur lors de l'essorage. 3 types de chargement etc. Modèle PAF780, ton amande.
Prix courant Eaton 529.99 **489⁹⁸** ch.

Recherchez ce signe  il indique une exclusivité Eaton. Vous ne trouverez donc cet article dans aucun autre magasin.

100% de rabais!
Meuble pour laveuse et sèche-linge Hitachi
6. Pour un rangement facile et demandant peu d'espace. S'assemble facilement. Modèle DS105, Chrome.
Prix courant Eaton 59.99 **49⁹⁸** ch.

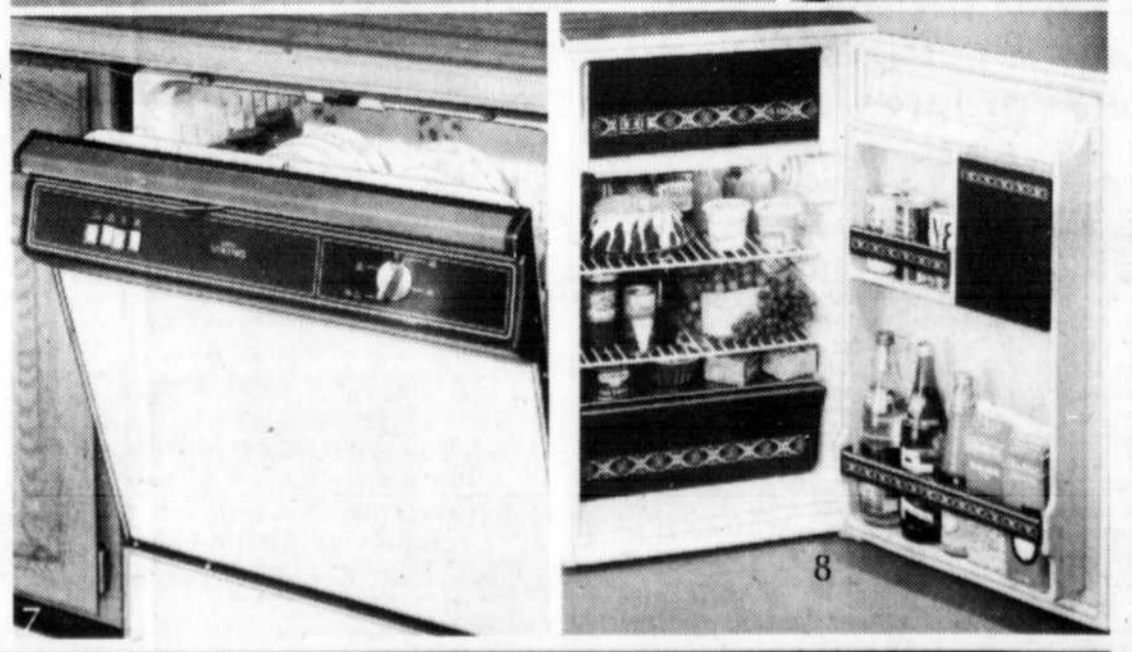
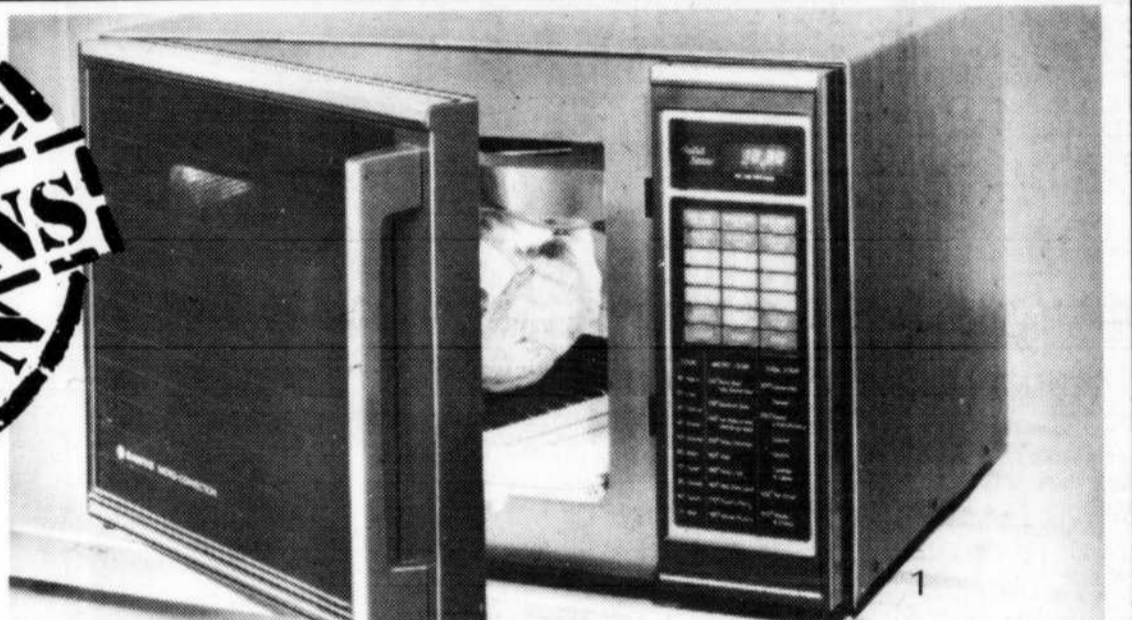
80% de rabais!
A l'achat de l'ensemble-lavage de 3 pièces de Hitachi!
6A. (Non représenté) L'ensemble comprend: machine à laver, modèle PAF780; sèche-linge DE550; meuble DS105. Si ces pièces étaient vendues séparément, le tout serait de: 959.97.
l'ens. 3 pièces **879⁹⁴**

70% de rabais!
Centre de lavage
6B. (Non représenté). Une seule unité au niveau du rangement, afin de permettre une économie d'espace.
Prix courant Eaton 999.99 **929⁹⁸** ch.

40% de rabais!
Lave-vaisselle Viking Eaton à encastrer
7. 7 cycles ainsi qu'un pré-rinçage et un système économiseur d'énergie. Broyeur d'aliments mous et distributeur d'agent de rinçage. Choix de 3 couleurs pour panneau. Modèle DU445.
Prix courant Eaton 489.99 **449⁹⁸** ch.

40% de rabais!
Lave-vaisselle adaptable aux caractéristiques semblables à celles du modèle DU445, mais avec dessus en bois. Modèle DC415, blanc.
Prix courant Eaton 539.99 **499⁹⁸** ch.

30% de rabais!
Réfrigérateur 5 pi.cu. de Polar
8. Appareil compact avec bouton pour dégivrage automatique. Congélateur pleine largeur. Porte avec oeufrier et espace pour bouteilles. Modèle TS138, Blanc.
Prix courant Eaton 259.99 **229⁹⁸** ch.



Employeurs et salariés... Faites le point!

Quoi de plus normal que de mettre les choses au clair dès le départ?

Bien s'entendre sur les conditions de travail au moment de l'engagement d'un nouvel employé c'est important.

Ce que l'on doit connaître...

Le salaire, le mode de rémunération, l'horaire de travail, le temps supplémentaire, les jours fériés, les vacances etc... sont autant d'aspects qu'il est important d'établir clairement au moment de l'embauche.

Des conditions de travail obligatoires sont prévues dans la Loi sur les normes du travail.

Au cours du mois de mai, la Commission des normes du travail fait distribuer dans tous les foyers du Québec un dépliant qui précise les aspects sur lesquels employeur et salarié doivent s'entendre au moment de l'embauche.

Prenez connaissance de ce dépliant et conservez-le, il peut vous être utile.

Pour information supplémentaire			
BAIE-COMEAU	(418) 589-9931	MATANE	(418) 562-2010
HULL	(819) 771-6259	MONTREAL	(514) 873-7061
JONQUIERE	(418) 547-6689	QUEBEC	(418) 643-4940
	(418) 547-9366	ROUYN	(819) 762-0867
LEVIS	(418) 833-6194	SHERBROOKE	(819) 565-0441
		TROIS-RIVIERES	(819) 374-4661

Gouvernement du Québec
Commission des normes du travail

Québec